

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/04/2017

Dossier complet le :

04/05/2017

N° d'enregistrement :

2017-005092

1. Intitulé du projet

Projet de défrichement sur 23,3 ha pour créer un vignoble paysager AOP "Grés de Montpellier"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ASA d'aménagement Foncier de l'Hérault

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. PONTIER Michel Président ASA aménagement Foncier Hérault

RCS / SIRET

2 9 3 | 4 0 1 | 3 7 8 | 0 0 0 | 1 4

Forme juridique

Association Syndicale Autorisée (ASA)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
n°47 : Déboisements en vue de la reconversion de sols	Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale de plus de 0,5ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Débroussaillage de la végétation au girobroyeur à marteaux uniquement des zones à travailler, sous-solage croisé au bull à 0,80 m de profondeur, concassage et finition de la préparation du sol avant plantation de vigne. Les gros blocs de rocher seront démantelés au BRH puis concassés.

Les arbres qui n'ont pas brûlés seront conservés et valorisés dans la mesure du possible.

Ces travaux permettront la création d'un nouveau vignoble de qualité AOC Grés de Montpellier. Les plantations de vignes sont prévues en 2018-2019.

Dans les zones pentues la végétation naturelle sera conservée, les arbres et bosquets seront mise en valeur.

L'intervention du CAUE 34 est prévue pour conseiller les viticulteurs et le maître d'oeuvre avant et pendant la réalisation des travaux (mission proposée par la communauté de communes du Grand Pic St Loup) afin de créer un vignoble vitrine paysager.

Ce projet est dans la zone qui a brûlée en 2010 (2500ha), il s'inscrit dans le plan de réhabilitation après incendie réalisé par la communauté de communes. Les chemins d'accès seront tracés avec les pompiers afin de créer également une coupure agricole DFCI au bord du LIEN.

Les viticulteurs sont coopérateurs à la cave d'Assas "Les vigneron du Pic"

4.2 Objectifs du projet

- Valoriser des terrains en friche sur un secteur très exposé aux risques incendies de forêts en bordure du LIEN (voie de circulation Nord de Montpellier).
- Accompagner les jeunes viticulteurs dans leur projet de développement sur les communes d'ASSAS et de GUZARGUES.
- Créer un vignoble de qualité AOP « Les Grés de Montpellier » et paysager dans un secteur sensible au niveau environnemental aux « portes du Pic St Loup ».
- Soutenir le projet de développement de la cave coopérative d'ASSAS " les vignerons du Pic" et assurer sa pérennité.
- Créer une « coupure agricole » DFCI dans un secteur très exposé aux feux de forêts (couloir de feux de forêts)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée de 4 mois pendant la période estivale car ces travaux doivent être réalisés impérativement par temps très sec en particulier pour le travail de concassage de cailloux après le sous solage fait par le Bull. La préparation de l'emprise du chantier se fera avec précision après piquetage des limites et girobroyage uniquement des secteurs à travailler au bull. Les espaces à conserver seront évités, mise en valeur (élagage des arbres). Les conseils du CAUE permettront de cadrer au mieux le chantier.

Les chemins d'accès seront tracés et dimensionnés pour permettre aux pompiers de les utiliser en cas d'incendie. Une servitude de passage sera établie pour leur permettre de les utiliser dans la durée. L'entretien de ces chemins sera fait par les viticulteurs. Les terrains seront prêts à planter à partir de décembre 2017.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les plantation de vignes sont prévues à partir de l'Hiver 2017; au printemps 2018 les 2/3 de la surface travaillée seront plantées. Les terrains à nu serontensemencés par des céréales pour couvrir le sol. La suite des plantation est prévue en 2019 car conditionnée par l'obtention de droits de plantation.

La cave coopérative "les vignerons du Pic" souhaite réaliser un vignoble vitrine au bord du LIEN, d'autres petits travaux seront réalisés à MT pour valoriser les délaissés (compléments de plantation, création de haie, ...).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement à transmettre à la DDTM de l'Hérault

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie à défricher en 2 partie (bord du LIEN : 18,7ha et autre ilot bord vignoble 4,6ha) Superficie du massif local	23ha30 env 130 ha

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Commune d'ASSAS (34)
Parcelles D 490-502-508

Commune de GUZARGUES (34)
Parcelles AK 68-70-73-211 (anc180) et
AL 184

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site Natura 2000 Hautes Garrigues du Montpelliérain
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En bordure Sud du Site Natura 2000 des Hautes Garrigues du Montpelliérain (extrait carte ci jointe)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet agricole modifiera le milieu naturel mais permettra de mieux protéger le massif contre les incendies très fréquents dans ce secteur comme celui de 2010 qui a occasionné des dégâts importants sur la biodiversité. La réalisation des travaux sera suivi avec le CAUE 34 et des espaces naturels seront conservés
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les espèces identifiées dans le PNA sont La Pie grièche, l'Odonate et l'Aigle de Bonelli (extrait cartes ci jointes) et le projet se trouve sur un axe de migration diffuse mais ces données sont trop générales pour en déduire un éventuel impact. Le proximité du LIEN avec une circulation importante semble à priori plus impactante.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transformation d'espaces naturels (garrigue) en espaces agricoles (vignoble paysager AOP Grés de Montpellier)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Valorisation paysagère prévue (accompagnement avec CAUE 34 missionné par la communauté de communes du Grand Pic St Loup)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement terrains de chasse uniquement 6 viticulteurs vont exploiter ces nouvelles terres

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet était initialement prévu sur 24,5 ha. Au final, les travaux concerneront environ 23,3 ha car les zones où un début de régénération naturelle a été observée ainsi que les zones plus pentues seront laissées en l'état ou aménagées avec un objectif paysager/biodiversité.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet agricole est prévu dans un secteur qui brûle régulièrement (1993 ; 2010), le dernier incendie de 2010 a détruit plus de 2500 ha. Ce secteur où le pin d'Alep ne s'est pas régénéré est maintenant occupé par une garrigue à chênes kermes de plus en plus dense.

La création de ce vignoble constituera une coupure agricole DFCl en bord de LIEN. Il permettra de ré-ouvrir ce milieu et avec l'évolution des pratiques en viticulture (travail du sol, ZNT,...), il présente donc des aspects favorables à la biodiversité.

Dans ces conditions, l'évaluation environnementale ne semble pas indispensable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Ce projet a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Région "Occitanie" et du Département de l'Hérault
Ci joint la note de présentation du projet

9. Engagement et signature

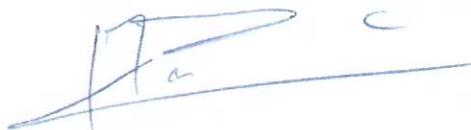
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à MONTBLANC

le, 11 avril 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

